

## **Consignes en cas de phase de préalerte cyclonique :**

- Suivre l'évolution du phénomène et écouter les consignes spécifiques à la situation diffusées par les médias,
- Sans obligation particulière avérée, ne pas planifier d'activité en extérieur de longue durée,
- Faire le plein de carburant des véhicules,
- Constituer une trousse de premiers secours,
- Renforcer les infrastructures des bâtiments (hauban, toiture...) en veillant à enlever tout objet pouvant devenir un projectile,
- Contrôler les systèmes d'évacuation d'eau pluviale (chéneaux, gouttières...),
- Elaguer les arbres à proximité des habitations,
- Réaliser un stockage d'eau minérale convenable, de denrées (aliment ne nécessitant pas forcément de cuisson) et divers matériels (bougies, outils, lampes, ruban adhésif, serpillères, seaux, radio, piles, médicaments...), le cas échéant dans des conteneurs étanches,
- Amarrer les embarcations dans les règles de l'art, le cas échéant en respect des consignes propres à chaque capitainerie